



VILLE DE  QUIMPER



Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018

Ordre du jour

- 1- Mot de Philippe Calvez, chargé de la démocratie de proximité
- 2- La valorisation énergétique des déchets
- 3- Pourquoi une réduction de la fréquence de collecte ?
- 4- Questions/réponses
- 5- Rafrâichissement





Les conseils de quartier

Philippe Calvez

maire adjoint en charge

de la coordination des mairies de quartier, de la démocratie de proximité,
de la vie associative et du secteur socio-culturel





Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Guide pratique du Tour de France 2018 (voir sur le site)

❖ Transports en commun

Toute la journée jusqu'à 20h, la ligne B proposera des navettes toutes les 12 min (Croix des Gardiens et Bécharles non desservis)

A partir de 20h et jusqu'à 1h30, la ligne B proposera des navettes toutes les 30 min entre Alexandre massé et la Croix des Gardiens

Handiqub prévue également sur réservation

❖ Programme des festivités

Animations des 12h au bord des routes

18h : Fanfare Reuz Bonbons et les Gabiers de l'Odet

19h : Orchestre René Coll

20h : Captain Java

22h Orchestre René Coll

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Pierre-André Le Jeune

**Vice-président chargé de la collecte
et de la valorisation des déchets**

Président du SIDEPAQ

Adjoint au maire d'Ergué-Gabéric

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



La valorisation énergétique des déchets



Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018

Mélane Guigne

Responsable du **SIDEPAQ**
et du
SIVALODET



Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



La politique des déchets

- Quimper Bretagne Occidentale a la compétence déchets depuis le 1er janvier 1998. Elle assure la **collecte des déchets ménagers**, ainsi que la **collecte sélective** sur l'ensemble des 14 communes de l'agglomération (Ergué-Gabéric, Guengat, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quimper, Briec, Etern, Landrévarzec Landudal et Langolen).
- En terme de traitement, Quimper Bretagne Occidentale adhère au **SIDÉPAQ** (syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de Quimper) qui traite la fraction d'ordures ménagères non recyclables au sein de **l'usine de valorisation énergétique**, située à Briec.
- Les collectes sélectives sont dirigées sur le centre d'**ECOTRI** situé à Saint-Evarzec.
- Sur l'ancien territoire de Quimper Communauté et sur Quéménéven, l'ensemble des prestations relatives à la gestion des déchets est confié à des sociétés privées, après appel d'offres. Le partenaire principal est la société Veolia. La gestion du parc de conteneurs est assurée en régie
- Sur l'ancien territoire du Pays Glazik, le service est assuré en régie pour l'ensemble des prestations
- Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



ECOTRI est l'une des trois entreprises des ATELIERS FOUESNANTAIS

Une Association (loi 1901) créée en 1989, dont le fondement est l'emploi durable de personnes en situation de handicap, en parcours d'insertion professionnelle, ou très éloignées de l'emploi.

Véritables lieux de promotion sociale, ces 3 entreprises dites « adaptées » ont une finalité économique et sociétale et réalisent des prestations de services dans trois secteurs d'activités différents :

- **KANNTI** est spécialisée dans le textile, la blanchisserie et le repassage industriels,
- **L'ATELIER DU PAYSAGE** dans les travaux paysagers, espaces verts et maçonnerie,
- **ECOTRI** réalise des prestations de tri et de traitement de déchets ménagers recyclables (emballages) ainsi que de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) à travers 4 unités réparties en Région Bretagne.



Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018

Gilles Lagadic



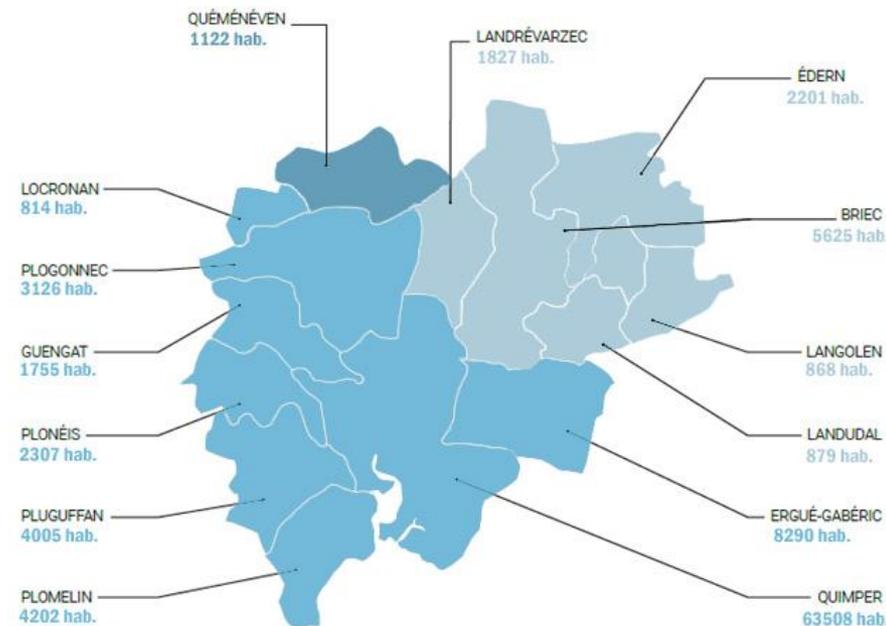
**Responsable de la propreté
et de
la gestion des déchets**



De la diminution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles à la réduction de la fréquence de collecte

Présentation de Quimper Bretagne Occidentale

Le 1^{er} janvier 2017, Quimper Communauté, la communauté de communes du pays Glazik et la commune de Quéménéven ont fusionné pour devenir Quimper Bretagne Occidentale, Le nouveau territoire est constitué de 14 communes et compte 100 529 habitants.

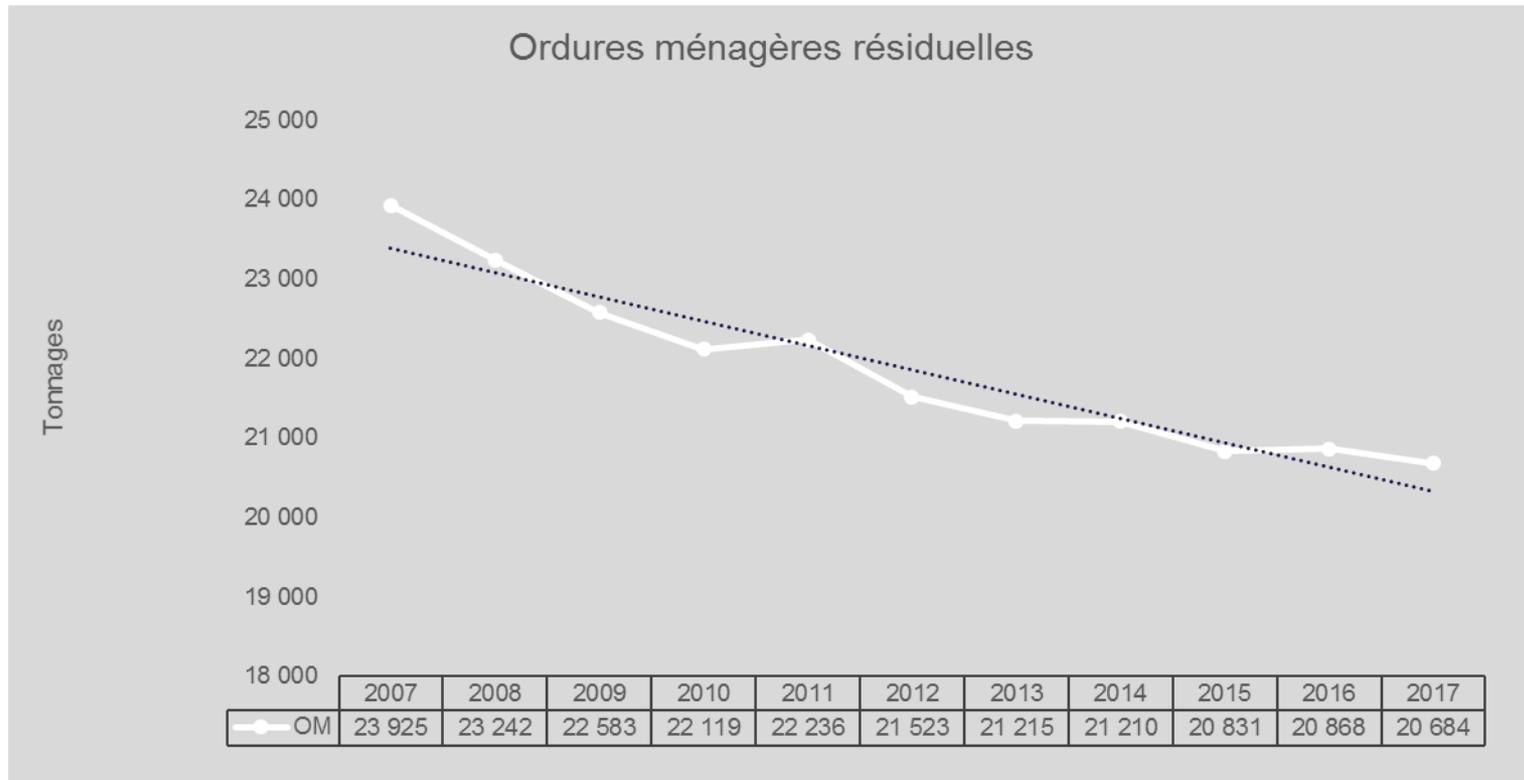


Parmi les nombreuses compétences exercées par Quimper Bretagne Occidentale, figure la gestion des déchets ménagers.

Evolution des tonnages entre 2007 et 2017

- **Les données présentées sont les tonnages collectés sur les communes de Quimper Communauté sur la période 2007 / 2016**
- **Pour l'année 2017, les tonnages de Quéménéven sont inclus car la commune est collectée avec Locronan par le même véhicule.**
- **La présentation concerne la poubelle grise ainsi que le tri sélectif des emballages et des papiers ainsi que le verre.**

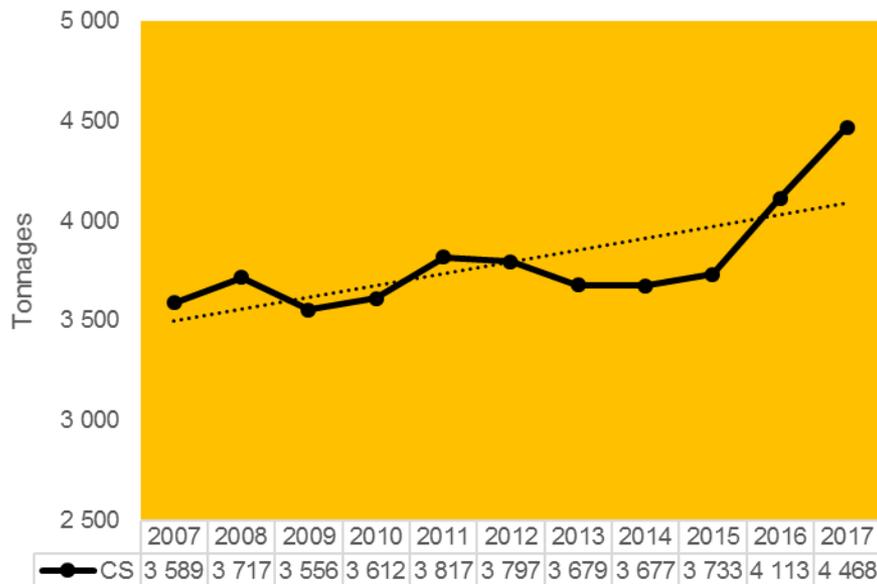
Evolution des tonnages de 2007 à 2017



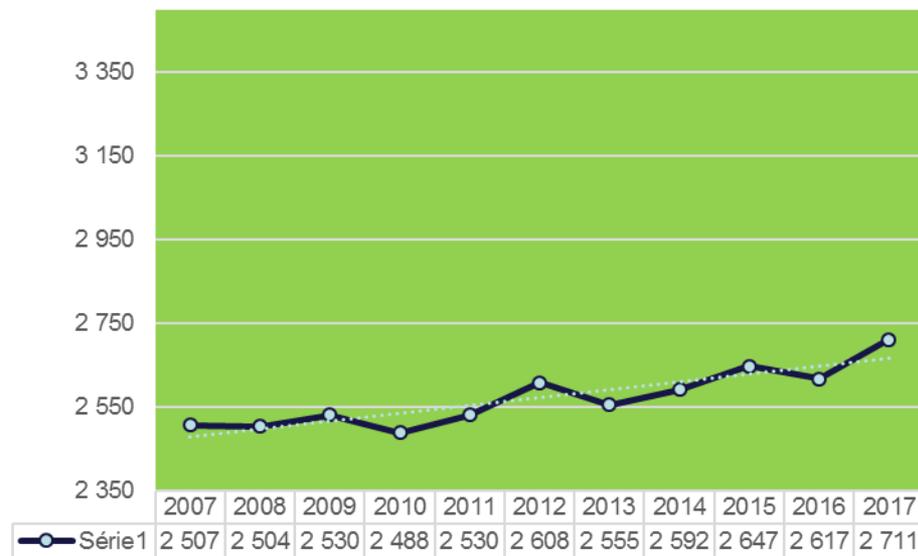
- **En 10 ans, le tonnage de déchets a diminué de 13,55 %**
- **La production de déchets ménagers résiduels diminue de 280 à 232 Kg/an/habitant**
- **En 2016, une stabilisation est constatée mais en 2017, le tonnage baisse à nouveau malgré la venue de Quéménéven**

Evolution des tonnages de 2007 à 2017

Collecte des emballages



Collecte du verre



- **Jusqu'en 2015, la collecte des emballages était relativement stable**
- **En juin 2016, l'extension des consignes de tri est mise en place, l'impact est considérable avec une augmentation de l'ordre de 17 % des tonnages**
- **Le verre connaît également une nette progression avec la densification du réseau de colonnes à verre entrepris depuis 2014, de 147 à 193 colonnes**

Conséquences sur le service public de collecte

- Depuis plusieurs années, les constats de terrain montraient une présentation des bacs gris à la collecte nettement moindre lors du second passage, Cette tendance s'est accentuée avec l'extension des consignes de tri en juin 2016, avec des taux de présentation de bacs de seulement 20 à 25 % sur le second tour,
- A contrario, il est noté une augmentation du nombre de sacs jaunes et des demandes de bacs jaunes supplémentaires pour les immeubles collectifs
- De ce fait, Quimper Communauté avait prévu dans le marché de collecte la possibilité de réduction de fréquence à 1 passage par semaine sur les secteurs qui étaient à 2 passages par semaine (Quimper hors hyper centre, les bourgs d'Ergué Gabéric, de Plomelin et de Pluguffan)
- Cette tranche conditionnelle a été activé le 19 février 2018

Mise en œuvre de la réduction de la fréquence de collecte

- **Les enjeux :**
 - Réussir à collecter l'intégralité des tonnages produits sans connaître des situations de débordement de conteneurs,
 - S'assurer que les immeubles collectifs disposent de place suffisante pour recevoir d'éventuels bacs supplémentaires, Dans la négative, les maintenir à 2 passages par semaine,
 - S'assurer que les professionnels ne soient pas mis en difficulté du fait de la réduction de fréquence,
- **Une communication forte pour informer du changement :**
 - Dès le mois d'octobre, la collectivité a communiqué au travers de conférences de presse, du Mag, mais aussi par l'envoi d'un courrier questionnaire dans chaque foyer,
 - La société CITEC a réalisé une enquête auprès des professionnels pour évaluer les besoins,
 - La société VEOLIA Propreté a effectué une information des nouveaux jours de collecte par boitage d'un flyer dans le mois précédent le passage en réduction de fréquence,

Mise en œuvre de la réduction de la fréquence de collecte

- **La réduction de fréquence de collecte, un changement majeur de l'organisation du service de collecte :**
 - **L'intégralité des tournées de collecte ont été refondues avec des changements de jours de collecte et d'horaires de passage pour certains secteurs**
 - **Les collectes se font du lundi au vendredi les matins et après-midis / soirs, Il n'y a plus de collecte le samedi (sauf à Kermoisan et au centre ville),**
 - **138 immeubles collectifs ont été maintenus à 2 passages soit en raison de l'impossibilité de rajouter des bacs supplémentaires, soit parce qu'ils sont situés sur des axes sensibles**
 - **Les volumes de bacs de certains foyers, professionnels, administrations, et immeubles collectifs ont dû être ajustés, Près de 1 500 foyers ont ainsi fait l'objet d'un changement de bacs et un peu moins de 1 000 professionnels. Des immeubles collectifs ont reçu des bacs supplémentaires,**
 - **Peu de retours négatifs sur la réduction de fréquence ont été enregistrés,**
 - **Les tonnages d'ordures ménagères collectés sont en baisse de 3,2 % depuis le début de l'année par rapport à l'année 2017**
 - **Les tonnages de tri sélectifs augmentent de 6,3 %**

Les secteurs de Kermoysan et du centre ville

- **Le centre ville :**

- La fréquence de collecte est maintenue à 6 passages par semaine en soirée en raison de la nécessité de collecter les déchets des professionnels, particulièrement les déchets de bouche
- La collecte du carton est également maintenue les mardis et vendredis
- La collectivité a commencé à installer des conteneurs enterrés dans le centre ville avec l'objectif de réduire la fréquence de passage et d'apporter le tri sélectif au plus près des habitants

- **Kermoysan et Kerjestin :**

- La collecte en 2 passages par semaine est conservée en raison de la difficulté de rajout de bacs supplémentaires dans les enclos à conteneurs des immeubles collectifs

La politique de prévention des déchets

- **En parallèle de l'organisation de la collecte des déchets, la collectivité est engagée dans un processus de prévention des déchets depuis de nombreuses années, Cela se traduit par :**
 - **2007** : Distribution importante de composteurs à prix subventionné, L'action est reconduite tous les ans où deux à trois distributions sont organisées
 - **Décembre 2010** : Signature d'un programme local de prévention des déchets avec l'ADEME qui fixe un objectif de réduction de déchets à 7% en 5 ans, Les principales actions de ce plan, dont certaines existaient avant la signature sont :
 - Promotion du compostage collectif
 - Prêt de gobelets réutilisables
 - Broyage de végétaux à domicile
 - Sensibilisation au gaspillage alimentaire au travers d'ateliers
 - Collecte d'objets encore en bon état sur les déchèteries
 - Ateliers de réparation de vélos
 - Collecte de textiles dans les bornes d'apport volontaire réparties sur le territoire
 - Animations de type chariot Gaspi
 - Participation chaque année à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
 - **2016** : Fin du programme local, mais poursuite des actions conformément aux obligations imposées par la loi de transition énergétique et démarrage de l'extension des consignes de tri
 - **2018** : La collectivité répond à l'appel à projets de l'ADEME sur les territoires économes en ressources qui va au-delà de la simple gestion des déchets en intégrant une stratégie d'économie circulaire



Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Vos questions



Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Prochains rendez-vous

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Prochain inter quartier

Mardi 18 septembre 2018
À 20h

Terrain Blanc à la MPT de Penhars



Prochaines plénières des conseils de quartier

Kerfeunteun

Mercredi 24 septembre 20h

Mairie annexe, salle des mariages

Ergué-Armel

Mardi 25 septembre 20h

mairie annexe

Penhars

Mardi 2 octobre 20h

Maison des Services Publics

Centre-ville

Jeudi 4 octobre 20h

Salle du Théâtre de Cornouaille



Les échanges continuent autour d'un rafraîchissement





Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Les actualités de mon quartier

Articles parus dans Le Télégramme, Ouest-France et Côté Quimper entre deux plénières

Conseil de quartier de Kerfeunteun

Actualités de quartier

- **Chambre d'agriculture. Bientôt 231 logements** (le 5 juin)
- **Quimper Kerfeunteun FC. Une coupe du monde pour attirer les entreprises** (le 5 juin)
- **Peintures. René Querrec expose ses paysages à la mairie** (le 6 juin)
- **Le marché de kerfeunteun fête le printemps** (le 6 juin)
- **Kervouyec. Un nouveau parc de loisirs** (le 8 juin)

Conseil de quartier de Penhars

Actualités de quartier

- **Orages. La foudre s'invite à Kerlagatu** (28 mai)
- **Chemin de Lost ar C'hoat. Un refus de classement pour des raisons d'équité** (le 29 mai)
- **Dans les coulisses du refuge SPA du Corniguel** (début juin)
- **Exposition. Parole d'habitants des tours des Oiseaux** (le 7 juin)
- **Top départ de la Rue est vers l'art à Penhars** (le 9 juin)
- **Un défibrillateur volé à la Maison des services publics** (le 9 juin)

Conseil de quartier d'Ergué-Armel

Actualités de quartier

- **Qui veut la peau de l'usine de Biométhane ?** (le 24 mai)
- **Armor Lux va s'agrandir à Kerdroniou** (le 6 juin)
- **Le futur stade synthétique d'Ergué-Armel détrempe** (le 6 juin)
- **Coteau du Braden. Une identité graphique différenciée** (le 8 juin)
- **Au Petit-Guélen, le projet d'église évangélique divise** (le 12 juin)

Conseil de quartier du Centre-ville

Actualités de quartier

- **Les Halles. La ville relance la concertation** (le 9 juin)
- **« Je prendrai la décision à l'automne »** (le 12 juin)



Les conseils de quartier

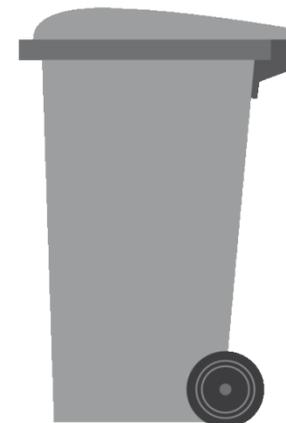
Mercredi 13 juin 2018



**Rappels des règles
D'une bonne collecte**

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Les déchets ménagers

Que mettre dans la poubelle d'ordures ménagères ?

Ces poubelles reçoivent les restes alimentaires et l'ensemble des déchets de faibles dimensions d'un foyer qui ne sont pas recyclés.

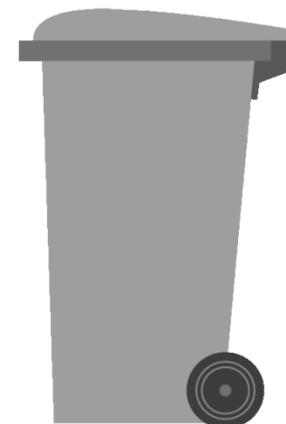
La collecte des déchets ménagers est effectuée selon les secteurs, soit en sacs, soit en bacs roulants individuels gris, soit en conteneurs collectifs.

Ces poubelles reçoivent les restes alimentaires et l'ensemble des déchets de faibles dimensions d'un foyer qui ne sont pas recyclés. Les consignes de tri vous indiquent quels déchets jeter dans ces poubelles.

L'usage de tout autre récipient (cageot, carton, etc.) est strictement interdit, ainsi que les dépôts de déchets au pied des bacs et conteneurs.

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Les déchets ménagers

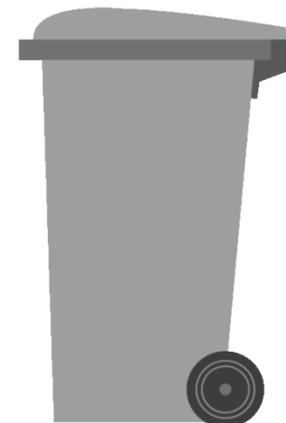
Les sacs et les bacs seront déposés au bas de chaque immeuble sur le domaine public, au plus près de la chaussée, de manière à faciliter le ramassage. Lorsque la voie n'est pas accessible aux bennes, les conteneurs seront déposés à l'entrée de celle-ci.

Les bacs et les sacs devront être sortis le moins de temps possible avant la collecte. En cas de collecte matinale, à savoir avant 9h, la présentation pourra se faire la veille au soir, après 20h. En cas de collecte en soirée, la présentation ne pourra s'effectuer qu'à partir de 18h30 soit une demi-heure avant le démarrage de la collecte.

Dans les immeubles collectifs, les copropriétaires devront assurer ou faire assurer les sorties et rentrées des conteneurs dans les mêmes conditions. De plus, les immeubles collectifs doivent posséder un local ou un abri pour la remise des conteneurs.

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Responsabilité et entretien des bacs

Après le passage de la benne, les bacs devront être rentrés le plus tôt possible le jour même, et ne devront pas rester sur la voie publique entre deux collectes. Les usagers sont responsables des bacs qui leur ont été attribués, en particulier en ce qui concerne les dommages pouvant résulter de la présence d'un bac sur la voie publique.

Les bacs devront être maintenus en état de propreté. Des lavages et désinfections périodiques doivent être réalisés par les usagers.

Si votre bac est cassé ou volé, Quimper Bretagne Occidentale peut vous le remplacer. Renseignez-vous auprès du service environnement.

Quelques précautions

Pour les déchets coupants tels que lames de rasoir ou assiettes cassées : avant de les jeter dans la poubelle grise, pensez à les emballer dans du papier pour garantir la sécurité du personnel de collecte.

Déchets végétaux, tontes de gazon, gravats, produits dangereux, néons, encombrants, cendres chaudes, huile de friture... ne doivent pas être jetés dans la poubelle grise mais en **déchèterie**.

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018

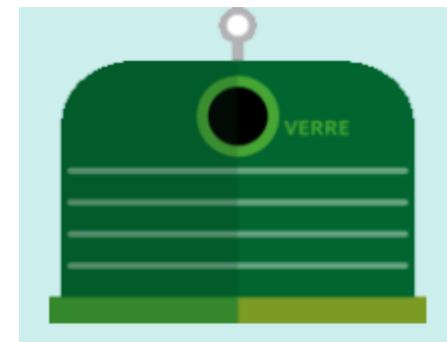


Bien trier ses déchets

- La distribution des sacs jaunes au porte-à-porte a lieu une fois par an en été. **Il vous est attribué trois rouleaux de sacs jaunes** (78 sacs) par foyer.
- Je mets les déchets vides en vrac, un par un, sans les imbriquer
- Pour une utilisation optimale de vos sacs jaunes, n'hésitez pas à compacter vos déchets.
- Il n'est pas nécessaire de laver ses emballages. Bien vidés, ils seront recyclés

La collecte du verre en apport volontaire

- Sans les bouchons, les capsules et les couvercles.
- La vaisselle, la porcelaine et la faïence ne se recyclent pas.
- Le verre n'est pas collecté au porte-à-porte.



Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Que deviennent les déchets?

Les déchets issus de la collecte sélective sont envoyés au centre de tri de Fouesnant, géré par un centre d'aide par le travail : les Ateliers fouesnantais Écotri. Ils sont ensuite séparés par familles de matériaux (papier-carton, brique alimentaire, plastique opaque ou transparent) puis sont acheminés vers les différentes usines de recyclage. Cette tâche est réalisée par des personnels spécialisés, le plus souvent aidés par des machines automatiques, qui effectuent un deuxième tri et contrôlent les erreurs.

Les bouteilles en plastique

Bouteilles et flacons sont triés, broyés, lavés puis transformés en granulés qui serviront à fabriquer de nouveaux objets en plastique, fibre polaire...

Le métal

L'acier et l'aluminium issus des canettes, aérosols, et autres sont récupérés grâce à un procédé magnétique. Ils sont alors envoyés vers des filières de recyclage, ils peuvent être recyclés à l'infini !

Les verres

Trié puis fondu à 1 500 °C, le verre se recycle à l'infini.

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Que deviennent les déchets?

Les papiers et cartons

Après le tri, papiers et cartons sont conditionnés puis traités en papeterie : pulpage, désencrage, épuration pour blanchir et améliorer la solidité, raffinage (mélange avec de la pâte vierge) puis séchage permettent de les transformer en bobines ou en feuilles, qui produisent ensuite de nouveaux emballages, magazines, etc. Papiers et cartons peuvent être recyclés de 3 à 7 fois, selon la qualité de la fibre cellulosique.

Les briques alimentaires

Produits composites, toutes les briques se recyclent et peuvent devenir du papier essuie-tout, des rouleaux de ouate...

Les déchets ménagers

Les déchets ménagers sont incinérés dans les fours de l'usine de valorisation énergétique (UVE) de Briec-de-l'Odet.

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018



Le compostage

Installer votre composteur

- Choisissez un endroit mi-ombre, mi-soleil, pas trop loin de votre habitation.
- Placez votre composteur à même le sol, en ayant pris soin de retourner la terre pour favoriser la colonisation du composteur par les micro-organismes.
- Si vous craignez les animaux fouisseurs et autres rongeurs, vous pouvez le poser sur un grillage type clapier à lapin.
- Avant de déposer vos premiers déchets, mettez dans le fond une couche de terre ou de vieux compost pour favoriser la colonisation par les êtres vivants décomposeurs.

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018

Le compostage



Que peut-on y mettre?

➤ Des déchets de cuisine



coquilles d'œuf
écrasées



restes de pain,
riz, pâtes, semoule



épluchures, restes
de légumes ou de fruits



marc de café
et filtres



thé et sachets

➤ Des déchets non alimentaires



essuie-tout



pelouse



fleurs fanées



feuilles mortes
et fraîches



tailles de haies
broyées

Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018

Le compost

Ne pas mettre

- Les matières grasses ou odorantes : huile, laitages, poisson, viande...
- Les matières très dures : os, coquillage...
- Les gros branchages ou les morceaux de contreplaqués.
- Les branchages et épines des résineux.
- Les journaux, magazines et papiers glacés.
- Les mauvaises herbes avec graines.
- Les restes de végétaux malades ou traités.



Les conseils de quartier

Mercredi 13 juin 2018

Les clés d'un compost réussi

- Varier les apports
 - Déchets fins et déchets grossiers
 - Déchets humides et déchets secs
- Optimiser l'aération

Tous les 2 mois (surtout d'avril à octobre), videz votre composteur, déplacez-le et remettez votre compost dedans. Cette action permettra de relancer le processus et ainsi d'éviter que la décomposition soit lente ou synonyme d'odeurs désagréables
- Contrôler l'humidité



Aller à la déchèterie

- Rue du Tro Breiz, ZI du Guelen
- Route de Plogonnec.



VILLE DE  QUIMPER

